

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2964

16 octobre 2014

### SOMMAIRE

A bis Z Immobilière S.à r.l. ....	142231	Lehman Brothers European Mezzanine 2004 Lux, S.à r.l. ....	142228
AFC Benelux S.à r.l. ....	142230	Lethima S.A. ....	142231
Albatros-Trans Sàrl ....	142272	Lowland S.A. ....	142232
Aramis Properties S.à r.l. ....	142272	Lowland S.A. ....	142233
Awys S.A. ....	142230	Luxcorp S.A. ....	142231
Ballone S.à r.l. ....	142231	Luxfinco S.à r.l. ....	142232
Bit Progress S.à r.l. ....	142235	LuxPorts XXI S.à r.l. ....	142239
Criman S.à r.l. ....	142227	Luxury Design Holdings III S.à r.l. ....	142246
DH Blythe Valley S.à r.l. ....	142229	Management Co-operative Company S.à r.l. ....	142236
D.P. S.à r.l. ....	142233	Mandarin Capital Management II S.A. ..	142236
EuroPRISA Management Company S.A. .....	142272	Neovara European Mezzanine 2004 Lux S.à r.l. ....	142228
GL Europe Summit S.à r.l. ....	142226	Neovara European Mezzanine Partners 2003-B S.à r.l. ....	142226
GSO Luxembourg Offshore Funding S.à r.l. .....	142229	New Bistrot S.à r.l. ....	142236
GSO Luxembourg Onshore Funding II S.à r.l. ....	142228	Nisper S.A. ....	142236
GSO Luxembourg Onshore Funding S.à r.l. .....	142230	NSS Feeder S.A. ....	142266
GSO MAK Funding (Luxembourg) S.à r.l. .....	142231	Perledecor ....	142227
GSO Oasis Credit (Luxembourg) Partners S.à r.l. ....	142232	R. Verdin & Cie ....	142233
HDM Holding (Luxembourg) S.A. ....	142229	Saci S.à r.l. ....	142227
Im Properties (Germany 2) S.à r.l. ....	142237	SARP Europe S.à r.l. ....	142234
Ingersoll-Rand Luxembourg Finance S.A. .....	142255	Schreinerei Norbert Thorn S.à r.l. ....	142227
Ingersoll-Rand Lux Roza III S.à r.l. ....	142226	Seventeen Management S.A. ....	142228
Interbon S.A. ....	142228	Shetland Investment S.à r.l. ....	142227
IRERE Industrial 1 ....	142233	Soft Way S.A. ....	142230
Isolader Europe S.A. ....	142229	Someval S.A. ....	142228
JF Holding S.A. ....	142230	Stam Rei III ....	142229
Kinsky S.à r.l. ....	142232	Successful Expectations S.A. ....	142226
Knight Properties S.à r.l. ....	142233	Tipping Point S.à r.l. ....	142234
KTP Global Finance Management S.A. ..	142235	Tracol Immobilier S.A. ....	142234
Laurentia Properties S.à r.l. ....	142235	Travelport Investor (Luxembourg) Part- nership S.E.C.S. ....	142232
		Tule S.à r.l. ....	142234

**GL Europe Summit S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: GBP 12.000,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 183.512.

Par un apport en nature intervenu en date du 19 août 2014, l'associé unique GL Europe RE1 Holdings S.à r.l. a cédé la totalité de ses 12.000 parts sociales qu'il détenait dans la Société à:

- GL Europe RE1 Bondco Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à l'adresse suivante: 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B189101.

En conséquence, les 12.000 parts sociales de la Société sont désormais détenues par le nouvel associé unique GL Europe RE1 Bondco Holdings S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2014.

GL Europe Summit S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2014134864/19.

(140153362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2014.

---

**Ingersoll-Rand Lux Roza III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 111.324.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2014.

Référence de publication: 2014134904/10.

(140153232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2014.

---

**Neovara European Mezzanine Partners 2003-B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 99.796.

Le Bilan du 1<sup>er</sup> Janvier 2013 au 31 Décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014135062/10.

(140152963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2014.

---

**Successful Expectations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 144.231.

**EXTRAIT**

Comme décidé lors du Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> septembre 2014, la Société prend acte de la résignation de Monsieur Luc Gerondal, Administrateur, avec effet immédiat. Il est remplacé, avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2014, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes annuels au 30 septembre 2017, par:

- Monsieur Georges DEITZ, Administrateur, né le 08 juin 1958 à Luxembourg et demeurant professionnellement au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2014.

Référence de publication: 2014136869/15.

(140155685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2014.

---

**Saci S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 500.000,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 84.935.

—  
Nous vous prions de bien vouloir prendre note du changement d'adresse de l'associé GEFIN S.r.l. et ce avec effet immédiat.

GEFIN S.r.l., Via Principe Tommaso 36 cap 101125, L-10125 Torino

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2014.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014136870/15.

(140155738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2014.**Shetland Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 181.556.

—  
Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014136861/9.

(140155856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2014.**Schreinerei Norbert Thorn S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3985 Pissange, 24, Duerfstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 155.581.

—  
Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Mandataire*

Référence de publication: 2014136859/10.

(140155755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2014.**Perledecor, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8824 Perlé, 12, rue du Faubourg.

R.C.S. Luxembourg B 172.638.

—  
Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014136839/10.

(140155342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2014.**Criman S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8812 Flatzbourg, 10, rue de Perlé.

R.C.S. Luxembourg B 114.444.

—  
Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014134778/10.

(140153555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2014.

**Interbon S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.  
R.C.S. Luxembourg B 93.840.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 27 août 2014.

Référence de publication: 2014134922/10.

(140153594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2014.

---

**Neovara European Mezzanine 2004 Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Lehman Brothers European Mezzanine 2004 Lux, S.à r.l.).**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.  
R.C.S. Luxembourg B 101.733.

Le Bilan du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014135063/10.

(140152961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2014.

---

**Someval S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 108.239.

Les comptes au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOMEVAL S.A.

Référence de publication: 2014135204/10.

(140153590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2014.

---

**Seventeen Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R.C.S. Luxembourg B 160.574.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014135190/9.

(140153156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2014.

---

**GSO Luxembourg Onshore Funding II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 159.110.

Il résulte des résolutions prises par l'associée unique de la Société en date du 25 août 2014 que:

1. Madame Marisa BEENEY a démissionné avec effet au 27 août 2014 en tant que gérant de catégorie A de la Société;
2. Madame Emma FLEMING, née le 1<sup>er</sup> décembre 1981 à Aberdeen, Royaume-Uni, demeurant professionnellement à 345, Park Avenue, New York NY 10154, Etats-Unis d'Amérique, est nommée avec effet au 27 août 2014 gérant de catégorie A de la Société pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Référence de publication: 2014136704/15.

(140155514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2014.

---

**GSO Luxembourg Offshore Funding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 131.875,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 116.892.

Il résulte des résolutions prises par les associées de la Société en date du 25 août 2014 que:

1. Madame Marisa BEENEY a démissionné avec effet au 27 août 2014 en tant que gérant de catégorie A de la Société;

2. Madame Emma FLEMING, née le 1<sup>er</sup> décembre 1981 à Aberdeen, Royaume-Uni, demeurant professionnellement à 345, Park Avenue, New York NY 10154, Etats-Unis d'Amérique, est nommée avec effet au 27 août 2014 gérant de catégorie A de la Société pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Référence de publication: 2014136703/15.

(140155368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2014.

---

**HDM Holding (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 46.426.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014136721/9.

(140155299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2014.

---

**DH Blythe Valley S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 129.074.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2014.

Référence de publication: 2014136635/10.

(140155672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2014.

---

**Isolader Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 2, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 64.200.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2014134928/10.

(140153616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2014.

---

**Stam Rei III, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 135.378.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014135218/10.

(140153337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2014.

---

**JF Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 149.272.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2013 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Korrektur der Einreichung B 149272 - L140152589 vom 26.08.2014

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014134936/10.

(140153508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2014.

---

**Soft Way S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4761 Pétange, 27/8, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 104.665.

Le Bilan au 31/12/2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014135201/10.

(140153159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2014.

---

**AFC Benelux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8371 Hobscheid, 1, rue de Steinfort.

R.C.S. Luxembourg B 60.162.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014135325/10.

(140154322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2014.

---

**Awys S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 152.840.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014135349/9.

(140154152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2014.

---

**GSO Luxembourg Onshore Funding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 126.750,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 116.893.

Il résulte des résolutions prises par l'associée unique de la Société en date du 25 août 2014 que:

1. Madame Marisa BEENEY a démissionné avec effet au 27 août 2014 en tant que gérant de catégorie A de la Société;
2. Madame Emma FLEMING, née le 1<sup>er</sup> décembre 1981 à Aberdeen, Royaume-Uni, demeurant professionnellement à 345, Park Avenue, New York NY 10154, Etats-Unis d'Amérique, est nommée avec effet au 27 août 2014 gérant de catégorie A de la Société pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Référence de publication: 2014136705/15.

(140155367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2014.

---

**GSO MAK Funding (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 159.067.

Il résulte des résolutions prises par l'associée unique de la Société en date du 25 août 2014 que:

1. Madame Marisa BEENEY a démissionné avec effet au 27 août 2014 en tant que gérant de catégorie A de la Société;

2. Madame Emma FLEMING, née le 1<sup>er</sup> décembre 1981 à Aberdeen, Royaume-Uni, demeurant professionnellement à 345, Park Avenue, New York NY 10154, Etats-Unis d'Amérique, est nommée avec effet au 27 août 2014 gérant de catégorie A de la Société pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Référence de publication: 2014136706/15.

(140155513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2014.

---

**Luxcorp S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 45, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 142.603.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014134994/9.

(140153114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2014.

---

**A bis Z Immobilière S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-4412 Belvaux, 23, rue des Alliés.

R.C.S. Luxembourg B 132.506.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014136472/10.

(140155436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2014.

---

**Ballone S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3480 Dudelange, 46, rue Gaffelt.

R.C.S. Luxembourg B 45.135.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014136551/10.

(140155435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2014.

---

**Lethima S.A., Société Anonyme.**Siège social: L-1117 Luxembourg, 63, rue Albert 1<sup>er</sup>.

R.C.S. Luxembourg B 48.720.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014134983/10.

(140153026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2014.

---

**Lowland S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 115.245.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUO

Référence de publication: 2014134990/10.

(140153396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2014.

**Travelport Investor (Luxembourg) Partnership S.E.C.S., Société en Commandite simple.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 143.470.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 27 août 2014.

Référence de publication: 2014135231/10.

(140153677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2014.

**Kinsky S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3598 Dudelange, 13, route de Zoufftgen.  
R.C.S. Luxembourg B 134.334.

Les comptes annuels au 30 novembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014135609/10.

(140154034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2014.

**Luxfinco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 107.767.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014135620/9.

(140154301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2014.

**GSO Oasis Credit (Luxembourg) Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 20.000,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 186.887.

Il résulte des résolutions prises par l'associée unique de la Société en date du 25 août 2014 que:

1. Madame Marisa BEENEY a démissionné avec effet au 27 août 2014 en tant que gérant de catégorie A de la Société;
2. Madame Emma FLEMING, née le 1<sup>er</sup> décembre 1981 à Aberdeen, Royaume-Uni, demeurant professionnellement à 345, Park Avenue, New York NY 10154, Etats-Unis d'Amérique, est nommée avec effet au 27 août 2014 gérant de catégorie A de la Société pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Référence de publication: 2014136707/15.

(140155505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2014.



**Knight Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 4-6, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 189.746.

—  
*Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil de gérance tenue le 20 août 2014*

Le Conseil de Gérance a décidé de transférer le siège social de la société du 7, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg au 4-6 Avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> Septembre 2014.

Luxembourg, le 20 AUG 2014.

Pour extrait conforme

Signature

Gérant

Référence de publication: 2014136740/15.

(140155415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2014.

---

**IRERE Industrial 1, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 50.000,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 157.779.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014136729/9.

(140155638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2014.

---

**D.P. S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 81.508.

—  
Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014136619/10.

(140155839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2014.

---

**Lowland S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 115.245.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUO

Référence de publication: 2014134992/10.

(140153403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2014.

---

**R. Verdin & Cie, Société en Commandite simple.**

Siège social: L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean.

R.C.S. Luxembourg B 113.346.

—  
Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014135139/10.

(140153207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2014.

**Tipping Point S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 68, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 144.682.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014135248/9.

(140153729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2014.

---

**Tracol Immobilier S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle Rôlach.

R.C.S. Luxembourg B 116.748.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Mandataire*

Référence de publication: 2014135226/10.

(140153561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2014.

---

**SARP Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1311 Luxembourg, 32, boulevard Marcel Cahen.

R.C.S. Luxembourg B 171.247.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014135183/10.

(140153286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2014.

---

**Tule S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 185.458.

**EXTRAIT**

L'associé unique de la Société, par résolutions écrites datées du 25 juin 2014 et avec effet immédiat, a décidé:

1 d'abolir la classification en catégorie A et B des gérants actuellement en fonction;

2 de nommer

- Monsieur Thomas Sonnenberg, demeurant professionnellement 26-28 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en tant que gérant de la Société pour une période indéfinie

- Monsieur Antonis Tzanetis, demeurant professionnellement 26-28 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en tant que gérant de la Société pour une période indéfinie.

Dès lors, le conseil de gérance de la Société est composé sans classification en tant que gérants de catégorie A ou de catégorie B de la manière suivante:

Monsieur Mats Eklund, gérant

Monsieur Heiko Dimmerling, gérant

Monsieur Antonis Tzanetis, gérant

Monsieur Michiel Kramer, gérant

Monsieur Thomas Sonnenberg, gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Tule S.à r.l.*

Référence de publication: 2014134559/25.

(140152752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2014.

---

**Bit Prograss S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 74, Grand-Rue.  
R.C.S. Luxembourg B 180.176.

Le siège social de la société a été transféré avec effet immédiat, à l'adresse suivante:

74, Grand-Rue  
L-1660 Luxembourg

Strassen, le 2 septembre 2014.  
BIT PROGRESS SARL

Référence de publication: 2014137035/12.

(140156223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

---

**KTP Global Finance Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 121.891.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la Société du 29 août 2014, que le conseil d'administration a décidé à l'unanimité que le siège social de la société a été transféré à compter du 17 juin 2014 du 47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg au 51, avenue John F. Kennedy L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2014.  
Pour extrait sincère et conforme  
Sanne Group (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2014137261/15.

(140156398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

---

**Laurentia Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 4-6, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 166.195.

*Extrait des Résolutions de l'Associé Unique de LAURENTIA PROPERTIES S.à r.l. prises le 1<sup>er</sup> Septembre 2014*

L'unique Associé de Laurentia Properties S.à r.l. (la "Société"), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Séverine Canova, née le 16 Juillet 1975 à Creutzwald (France), avec adresse professionnelle, au 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg en qualité de Gérant de la société et ce avec effet au 1<sup>er</sup> Septembre 2014.
- d'accepter la démission de Xavier de Cillia, né le 11 avril 1978 à Nice (France), avec adresse professionnelle, 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg en qualité de Gérant de la société et ce avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2014,
- d'accepter la démission de LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., avec siège social au Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en qualité de Gérant de la société et ce avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2014,
- de nommer Rachel Hafedh, née le 22 Mars 1976 à Hayange (France), avec adresse professionnelle au 4-6 Avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, en qualité de Gérant de la société et ce avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2014,
- de nommer Property and Finance Corporation S.à r.l., avec siège social au 4-6 Avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, en qualité de Gérant de la société et ce avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2014.

Le Conseil de gérance se compose comme suit:

Rachel Hafedh  
Property and Finance Corporation S.à r.l.  
Luxembourg, le 1<sup>er</sup> Septembre 2014.

Signature.

Référence de publication: 2014137266/25.

(140155993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

---

**New Bistrot S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2314 Luxembourg, 31, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 67.719.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014139135/9.

(140157577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2014.

---

**Nisper S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 146.633.

Le Bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014139138/9.

(140157477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2014.

---

**Management Co-operative Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3372 Leudelange, 15, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 123.689.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014137306/10.

(140155954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

---

**Mandarin Capital Management II S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 168.895.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 juin 2014 que les mandats suivants ont été renouvelés:

- Monsieur Massimo LONGONI, demeurant au 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen L-2526 Luxembourg, administrateur et administrateur-délégué.
- Monsieur Alex SCHMITT, résidant professionnellement au 22-24, Rives de Clausen, L-2165 Luxembourg, administrateur et président du conseil.
- Monsieur Lorenzo STANCA, résidant professionnellement au 3 Via Brera, Milano, Italie.
- Monsieur Enrico RICOTTA, résidant professionnellement au 3 Via Brera, Milano, Italie.
- Monsieur Alberto FORCHIELLI, résidant professionnellement au 88 Queensway, Parkside Pacific Place, Hong Kong.
- Madame Gao ZHEN, résidant professionnellement à Unit 2801, Building 3, N°18 Gongtixilu St., Beijing 100020, China.
- Monsieur Marco Cerrina Feroni, résidant professionnellement au 12, Monte di Pietà, I-20121 Milano.

Le mandat de Réviseur d'entreprises de la société Deloitte Audit S.à r.l., avec siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg a été renouvelé.

Les mandats des membres du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises prendront fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui approuvera les comptes de l'année 2014.

Le mandat de délégué à la gestion journalière de Massimo Monsieur Massimo LONGONI, demeurant au 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen L-2526 Luxembourg, a été renouvelé pour une durée illimitée

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2014.

Référence de publication: 2014137307/26.

(140155965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

---

**Im Properties (Germany 2) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 156.780.

—  
DISSOLUTION

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-second of August.

Before Us Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, acting in replacement of his absent colleague Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg, who last named shall remain depositary of the present deed;

APPEARED:

IM PROPERTIES (EUROPE) HOLDINGS S.à r.l., a société à responsabilité limitée existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade registry, section B, under the number 111.502 (the "Sole Shareholder"),

hereby represented by Mr Max MAYER, employee, residing professionally in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated herein above, has requested the undersigned notary to record as follows:

1.- The company "IM PROPERTIES (GERMANY 2) S.à r.l.", a Luxembourg private limited liability company, with registered office at L-1331 Luxembourg, 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Luxembourg trade registry, section B, under the number 156.780, (hereinafter referred to as the "Company"), has been incorporated pursuant to a deed of Me Jean Seckler, notary residing in Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg), dated September 21, 2010, published in the Mémorial C number 2813 of December 22, 2010.

2.- The corporate capital of the Company is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares of a par value of twenty-five euro (EUR 25) each.

3.- "IM PROPERTIES (EUROPE) HOLDINGS S.à r.l.", previously mentioned, is the sole owner of all the shares of the Company.

4.- "IM PROPERTIES (EUROPE) HOLDINGS S.à r.l.", previously mentioned, acting as sole shareholder at an extraordinary shareholders' meeting amending the articles of the Company declares the dissolution of the Company with immediate effect and the commencement of the liquidation process.

5.- The sole shareholder, previously mentioned, appoints itself as liquidator of the Company; and in its capacity as liquidator of the Company has full powers to sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so to bring into effect the purposes of this deed.

6.- The sole shareholder, previously mentioned, decides to immediately convene the second and third general meeting of shareholders in accordance with article 151 of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies and to immediately hold these meetings one after the other.

7.- The sole shareholder, previously mentioned, presents its liquidation report and accounts and declares that it takes over all the assets of the Company, and that it will assume any presently known or unknown debts of the Company.

The liquidation report, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, shall stay affixed to the present deed to be filed with the registration authorities.

8.- The sole shareholder, previously mentioned, further declares in its capacity as sole shareholder of the Company having thorough knowledge of the Company's articles of incorporation and of the financial situation of the Company, to waive its right to appoint an auditor to the liquidation.

9. The sole shareholder, previously mentioned, decides to immediately approve the liquidation report and accounts.

10.- The sole shareholder, previously mentioned, declares that the liquidation of the Company is closed and that any registers of the Company recording the issuance of shares or any other securities shall be cancelled. It confirms that the Company has definitely ceased to exist.

11.- Discharge is given to the managers.

12.- The books and documents of the Company will be kept for a period of five years at least in Luxembourg at the sole shareholder registered seat office at L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Costs

The amount of costs, expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the company and charged to it by reason of the present deed is therefore estimated at nine hundred fifty euros (EUR 950.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by its surname, Christian name, civil status and residence, the appearing person signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la version en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatorze, le vingt-deux août.

Par devant Nous Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en remplacement de son confrère empêché Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), lequel dernier restera dépositaire de la minute;

**A COMPARU:**

IM PROPERTIES (EUROPE) HOLDINGS S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, sous le numéro 111.502 (l'“Associé Unique”),

ici représentée par Monsieur Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à Junglinster, en vertu d'une procuration lui délivrée sous seing privé.

Laquelle procuration après avoir été signée “ne varietur” par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera jointe au présent acte avec lequel elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée telle que décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire de prendre acte ce qui suit:

1.- La société "IM PROPERTIES (GERMANY 2) S.à r.l.", une société à responsabilité limitée avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 156.780, (ci-après nommée la “Société”), a été constituée suivant acte du notaire Me Jean Seckler, résidant à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 21 septembre 2010, publié au Mémorial C numéro 2813 du 22 décembre 2010.

2.- Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12,500) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

3.- “IM PROPERTIES (EUROPE) HOLDINGS S.à r.l.”, prédésignée, est seule propriétaire de toutes les parts sociales de la Société.

4.- “IM PROPERTIES ((EUROPE) HOLDINGS S.à r.l.”, prédésignée, agissant comme associé unique siégeant en assemblée générale extraordinaire des associés modificative des statuts de la Société, prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat et la mise en liquidation.

5.- L'associé unique, prédésigné, se désigne comme liquidateur de la Société et aura pleins pouvoirs d'établir, signer, exécuter et délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte.

6.- L'associé unique, prédésigné, déclare fixer à tout de suite la deuxième et troisième assemblée conformément à l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et les tenir immédiatement l'une après l'autre.

7.- L'associé unique, prédésigné, présente le rapport de liquidation et les comptes de liquidation et déclare qu'elle reprend tout l'actif de la Société et qu'elle s'engagera à régler tout le passif impayé présent et futur de la Société.

Le rapport sur la liquidation, après avoir été signée «ne varietur» par le comparant et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte avec lequel il sera enregistré.

8.- “IM PROPERTIES (EUROPE) HOLDINGS S.à r.l.” prédésignée en sa qualité d'associé unique de la Société ayant pleine connaissance des statuts de la Société et de la situation financière de la Société, renonce à son droit de nommer un commissaire à la liquidation.

9.- L'associé unique, prédésigné, décide par conséquent d'approuver immédiatement le rapport et les comptes de liquidation.

10.- L'associé unique, prédésigné, déclare que la liquidation de la Société est clôturée et que tous les registres de la Société relatifs à l'émission des parts sociales ou de tous autres titres seront annulés. Elle constate que la Société a définitivement cessé d'exister.

11.- Décharge est donnée aux gérants de la Société.

12.- Les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans au moins à Luxembourg au siège social de l'actionnaire sis à L-2453 Luxembourg, 6 rue Eugène Ruppert.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison de cet acte, est dès lors évalué à neuf cent cinquante euros (EUR 950,-).

*Constatation*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de cette même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

*Certificat*

Le soussigné Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en remplacement de son confrère empêché Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), certifie avoir reçu l'acte qui précède en date de ce jour.

Signé: Max MAYER, Paul DECKER.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 août 2014. Relation GRE/2014/3434. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Junglinster, le 22 août 2014.

Référence de publication: 2014136201/129.

(140155019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2014.

**LuxPorts XXI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 166.172.

In the year two thousand fourteen, on the twenty-fifth day of July.

Before us Maître Edouard Delosch, notary residing in Diekirch, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

- MESQUITA CARLOS ALBERTO FORTES, divorced, born in Gurué, Zambezia, Mozambique, on the twenty-fifth of March nineteen hundred sixty-two, holder of Mozambican Passport number AF 093253, resident in Beira, Mozambique, here represented by Ms Esther Cocco, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

- SUBHASCHANDRA MANISHANKER BHATT, married, born in Maputo, Mozambique, on the first of December nineteen hundred forty-six, holder of Mozambican Passport number AE 10AA99767, resident in Maputo, Mozambique, here represented by Esther Cocco, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

- PAULO MUXANGA, single, born in Maputo, Mozambique, on the twenty-second of March nineteen hundred fifty-three, holder of Mozambican Passport number 12AC00392, resident in Beira, here represented by Esther Cocco, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

- NORA VALENTE MACULUBE, widow, born in Maputo, Mozambique, on the ninth of November nineteen hundred fifty-four, holder of Mozambican Passport number 10AA46306, resident in Maputo, Mozambique, here represented by Esther Cocco, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxies, initialled "ne varietur" by the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as here above stated, have requested the officiating notary to state:

- that the appearing parties are the shareholders (the "Shareholders") of LuxPorts XXI S.à r.l., a société à responsabilité limitée, registered with the Register of Trade and Companies of Luxembourg under number B 166.172, incorporated by deed of Maître Joseph Elvinger on 29 December 2011 (the "Company"), published in the Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial C") under number 500, on 25 February 2012 (the "Articles"). The Articles were modified by deed of Maître Martine Schaeffer on 29 February 2012, published in the Mémorial C under number 1071 on 26 April 2012, and by deed of Maître Edouard Delosch on 30 July 2013, published in the Mémorial C under number 2401 on 28 September 2013.

- that the Shareholders have deliberated upon the following agenda:

*Agenda*

1. Waiving of the notice right;

2. Redemption and cancellation of fifty thousand (50,000) class I shares, having a nominal value of two euros and forty-five Cents each (EUR 2.45) (the “Shares”) for a total consideration of seven million six hundred fifty thousand euros (EUR 7,650,000.-), by way of a payment in cash (the “Consideration”).

3. Acknowledgement of the share capital decrease and subsequent amendment of Article 5 of the Articles of Association relating to the share capital of the Company in order to reflect the above resolutions, which should then read as follows:

“ **Art. 5. Capital.** The capital of the Company is set at EUR 980,000.- (nine hundred eighty thousand EUR) represented by 50,000 (fifty thousand) redeemable Class A shares with a nominal value of EUR 2.45 (two EUR and forty-five Cents) each (collectively, the “Class A Shares” and individually a “Class A Share”), 50,000 (fifty thousand) redeemable Class B shares with a nominal value of EUR 2.45 (two EUR and forty-five Cents) each (collectively, the “Class B Shares” and individually a “Class B Share”), 50,000 (fifty thousand) redeemable Class C shares with a nominal value of EUR 2.45 (two EUR and forty-five Cents) each (collectively, the “Class C Shares” and individually a “Class C Share”), 50,000 (fifty thousand) redeemable Class D shares with a nominal value of EUR 2.45 (two EUR and forty-five Cents) each (collectively, the “Class D Shares” and individually a “Class D Share”), 50,000 (fifty thousand) redeemable Class E shares with a nominal value of EUR 2.45 (two EUR and forty-five Cents) each (collectively, the “Class E Shares” and individually a “Class E Share”), 50,000 (fifty thousand) redeemable Class F shares with a nominal value of EUR 2.45 (two EUR and forty-five Cents) each (collectively, the “Class F Shares” and individually a “Class F Share”), 50,000 (fifty thousand) redeemable Class G shares with a nominal value of EUR 2.45 (two EUR and forty-five Cents) each (collectively, the “Class G Shares” and individually a “Class G Share”), 50,000 (fifty thousand) redeemable Class H shares with a nominal value of EUR 2.45 (two EUR and forty-five Cents) each (collectively, the “Class H Shares” and individually a “Class H Share”). The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of partners(s) adopted in the same manner required for amendment of the Articles”.

4. New shareholding of the Company;

5. Amendment to the shareholder’s register of the Company; and

6. Miscellaneous.

- that the Shareholders have taken the following resolutions:

*First resolution*

It is resolved that the Shareholders waive their right to the prior notice of the current meeting. The Shareholders acknowledge being sufficiently informed on the agenda and consider this meeting as being validly convened and therefore agree to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is further resolved that all the documentation produced to the meeting has been put at the disposal of the Shareholders within a sufficient period of time in order to allow them to examine carefully each document.

*Second resolution*

The Shareholders resolve (i) to redeem the Shares in exchange for the Consideration calculated in accordance with Article 6 of the Articles of the Company and (ii) to cancel the Shares. As a consequence of the aforementioned, the Shareholders decide to reduce the nominal share capital amount of the Company by an amount of one hundred twenty-two thousand five hundred euros (EUR 122,500.-) so as to decrease it from its present amount of one million one hundred two thousand five hundred euros (EUR 1,102,500.-) represented by 50,000 (fifty thousand) redeemable Class A shares with a nominal value of two euros and forty-five Cents (EUR 2,45.-) each (collectively, the “Class A Shares” and individually a “Class A Share”), 50,000 (fifty thousand) redeemable Class B shares with a nominal value of two euros and forty-five Cents (EUR 2,45.-) each (collectively, the “Class B Shares” and individually a “Class B Share”), 50,000 (fifty thousand) redeemable Class C shares with a nominal value of two euros and forty-five Cents (EUR 2,45.-) each (collectively, the “Class C Shares” and individually a “Class C Share”), 50,000 (fifty thousand) redeemable Class D shares with a nominal value of two euros and forty-five Cents (EUR 2,45.-) each (collectively, the “Class D Shares” and individually a “Class D Share”), 50,000 (fifty thousand) redeemable Class E shares with a nominal value of two euros and forty-five Cents (EUR 2,45.-) each (collectively, the “Class E Shares” and individually a “Class E Share”), 50,000 (fifty thousand) redeemable Class F shares with a nominal value of two euros and forty-five Cents (EUR 2,45.-) each (collectively, the “Class F Shares” and individually a “Class F Share”), 50,000 (fifty thousand) redeemable Class G shares with a nominal value of two euros and forty-five Cents (EUR 2,45.-) each (collectively, the “Class G Shares” and individually a “Class G Share”), 50,000 (fifty thousand) redeemable Class H shares with a nominal value of two euros and forty-five Cents (EUR 2,45.-) each (collectively, the “Class H Shares” and individually a “Class H Share”), 50,000 (fifty thousand) redeemable Class I shares with a nominal value two euros and forty-five Cents (EUR 2,45.-) each (collectively, the “Class I Shares” and individually a “Class I Share”) to the amount of nine hundred eighty thousand euros (EUR 980,000.-) represented by 50,000 (fifty thousand) redeemable Class A shares with a nominal value of two euros and forty-five Cents (EUR 2,45.-) each (collectively, the “Class A Shares” and individually a “Class A Share”), 50,000 (fifty thousand) redeemable Class B shares with a nominal value of two euros and forty-five Cents (EUR 2,45.-) each (collectively, the “Class B Shares” and individually a “Class B Share”), 50,000 (fifty thousand) redeemable Class C shares with a nominal value of two euros and forty-five Cents (EUR 2,45.-) each (collectively, the “Class C Shares” and individually a “Class C Share”), 50,000 (fifty thousand) redeemable



Class D shares with a nominal value of two euros and forty-five Cents (EUR 2,45.-) each (collectively, the “Class D Shares” and individually a “Class D Share”), 50,000 (fifty thousand) redeemable Class E shares with a nominal value of two euros and forty-five Cents (EUR 2,45.-) each (collectively, the “Class E Shares” and individually a “Class E Share”), 50,000 (fifty thousand) redeemable Class F shares with a nominal value of two euros and forty-five Cents (EUR 2,45.-) each (collectively, the “Class F Shares” and individually a “Class F Share”), 50,000 (fifty thousand) redeemable Class G shares with a nominal value of two euros and forty-five Cents (EUR 2,45.-) each (collectively, the “Class G Shares” and individually a “Class G Share”), 50,000 (fifty thousand) redeemable Class H shares with a nominal value of two euros and forty-five Cents (EUR 2,45.-) each (collectively, the “Class H Shares” and individually a “Class H Share”) by way of cancellation of the Shares.

The Meeting further acknowledges that the Company has sufficient distributable reserves to proceed to the payment of the Consideration to the Shareholders and it resolves to pay the Consideration to the Shareholders in exchange for the redemption of the Shares proportionally held by the Shareholders which shall be accounted for as follows:

(i) an amount of one hundred twenty two thousand five hundred euros (EUR 122,500.-) representing the amount of the reduced nominal share capital of the Company

(ii) an amount of seven million five hundred twenty seven thousand five hundred euros (EUR 7,527,500.-) representing the distributable reserves of the Company.

#### *Third resolution*

As a consequence of the previous resolution, the Shareholders acknowledge the share capital decrease and decide to amend Article 5 of the Articles of Association of the Company to be read as follows:

« **Art. 5. Capital.** The capital of the Company is set at nine hundred eighty thousand (EUR 980,000.-) represented by 50,000 (fifty thousand) redeemable Class A shares with a nominal value of two euros and forty-five Cents (EUR 2,45.-) each (collectively, the “Class A Shares” and individually a “Class A Share”), 50,000 (fifty thousand) redeemable Class B shares with a nominal value of two euros and forty-five Cents (EUR 2,45.-) each (collectively, the “Class B Shares” and individually a “Class B Share”), 50,000 (fifty thousand) redeemable Class C shares with a nominal value of two euros and forty-five Cents (EUR 2,45.-) each (collectively, the “Class C Shares” and individually a “Class C Share”), 50,000 (fifty thousand) redeemable Class D shares with a nominal value of two euros and forty-five Cents (EUR 2,45.-) each (collectively, the “Class D Shares” and individually a “Class D Share”), 50,000 (fifty thousand) redeemable Class E shares with a nominal value of two euros and forty-five Cents (EUR 2,45.-) each (collectively, the “Class E Shares” and individually a “Class E Share”), 50,000 (fifty thousand) redeemable Class F shares with a nominal value of two euros and forty-five Cents (EUR 2,45.-) each (collectively, the “Class F Shares” and individually a “Class F Share”), 50,000 (fifty thousand) redeemable Class G shares with a nominal value of two euros and forty-five Cents (EUR 2,45.-) each (collectively, the “Class G Shares” and individually a “Class G Share”), 50,000 (fifty thousand) redeemable Class H shares with a nominal value of two euros and forty-five Cents (EUR 2,45.-) each (collectively, the “Class H Shares” and individually a “Class H Share”). The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of partners(s) adopted in the same manner required for amendment of the Articles.”

#### *Fourth resolution*

As a consequence of the foregoing statement and resolutions, the above cancellation of the Shares being carried out, the shareholding of the Company is now composed of:

MESQUITA CARLOS ALBERTO FORTES, holder of:

- 20,220 (twenty thousand two hundred twenty) Class A shares;
- 20,220 (twenty thousand two hundred twenty) Class B shares;
- 20,220 (twenty thousand two hundred twenty) Class C shares;
- 20,220 (twenty thousand two hundred twenty) Class D shares;
- 20,220 (twenty thousand two hundred twenty) Class E shares;
- 20,220 (twenty thousand two hundred twenty) Class F shares;
- 20,220 (twenty thousand two hundred twenty) Class G shares;
- 20,220 (twenty thousand two hundred twenty) Class H shares;

SUBHASCHANDRA MANISHANKER BHATT, holder of:

- 14,890 (fourteen thousand eight hundred ninety) Class A shares;
- 14,890 (fourteen thousand eight hundred ninety) Class B shares;
- 14,890 (fourteen thousand eight hundred ninety) Class C shares;
- 14,890 (fourteen thousand eight hundred ninety) Class D shares;
- 14,890 (fourteen thousand eight hundred ninety) Class E shares;
- 14,890 (fourteen thousand eight hundred ninety) Class F shares;
- 14,890 (fourteen thousand eight hundred ninety) Class G shares;
- 14,890 (fourteen thousand eight hundred ninety) Class H shares;

PAULO MUXANGA, holder of:

- 7,445 (seven thousand four hundred forty-five) Class A shares;
  - 7,445 (seven thousand four hundred forty-five) Class B shares;
  - 7,445 (seven thousand four hundred forty-five) Class C shares;
  - 7,445 (seven thousand four hundred forty-five) Class D shares;
  - 7,445 (seven thousand four hundred forty-five) Class E shares;
  - 7,445 (seven thousand four hundred forty-five) Class F shares;
  - 7,445 (seven thousand four hundred forty-five) Class G shares;
  - 7,445 (seven thousand four hundred forty-five) Class H shares;
- NORA VALENTE MACULUBE, holder of:

- 7,445 (seven thousand four hundred forty-five) Class A shares;
- 7,445 (seven thousand four hundred forty-five) Class B shares;
- 7,445 (seven thousand four hundred forty-five) Class C shares;
- 7,445 (seven thousand four hundred forty-five) Class D shares;
- 7,445 (seven thousand four hundred forty-five) Class E shares;
- 7,445 (seven thousand four hundred forty-five) Class F shares;
- 7,445 (seven thousand four hundred forty-five) Class G shares;
- 7,445 (seven thousand four hundred forty-five) Class H shares;

*Fifth resolution*

The Shareholders resolve to amend the shareholder's register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to the B manager of the Company to proceed to the cancellation of 50,000 Class I shares in the shareholders' register of the Company.

There being no further business, the meeting is terminated.

*Expenses*

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at approximately four thousand one hundred euros (EUR 4.100.-).

WHEREOF, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties who is known to the notary by her name, first name, civil status and residence, she signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède.**

L'an deux mille quatorze, le vingt-cinquième jour du mois de juillet.

Par-devant Maître Edouard Delosch, notaire résidant à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

- CARLOS ALBERTO FORTES MESQUITA, divorcé, né à Gurué, Zambèze, Mozambique, le vingt-cinq mars mille neuf cent soixante-deux, détenteur du passeport mozambicain numéro AF 093253, domicilié à Beira, Mozambique, ici représenté par Esther Cocco, demeurant professionnellement au Luxembourg, par procuration donnée sous seing privé,

- SUBHASCHANDRA MANISHANKER BHATT, marié, né à Maputo, Mozambique, le premier décembre mille neuf cent quarante-six, détenteur du passeport mozambicain numéro AE 10AA99767, domicilié à Maputo, Mozambique, ici représenté par Esther Cocco, demeurant professionnellement au Luxembourg, par procuration donnée sous seing privé,

- PAULO MUXANGA, célibataire, né à Maputo, Mozambique, le vingt-deux mars mille neuf cent cinquante-trois, détenteur du passeport mozambicain numéro AD 090979, domicilié à Beira, Mozambique, ici représenté par Esther Cocco, demeurant professionnellement au Luxembourg, par procuration donnée sous seing privé,

- NORA VALENTE MACULUBE, veuf, né à Maputo, Mozambique, le neuf novembre mille neuf cent cinquante-quatre, détenteur du passeport mozambicain numéro 10AA46306, domicilié à Maputo, Mozambique, ici représenté par Esther Cocco, demeurant professionnellement au Luxembourg, par procuration donnée sous seing privé.

Lesdites procurations signées "ne varietur" par les parties comparantes et le notaire instrumentant, demeureront annexées au présent acte pour être enregistrer en même temps auprès des autorités compétentes.

Les parties comparantes, représentées comme dit-est, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- qu'elles sont les associés (les "Associés") de la société LuxPorts XXI S.à r.l., une société à responsabilité limitée, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 166.172, constituée par

acte de Maître Joseph Elvinger en date du 29 décembre 2011 (la "Société"), publié au Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial C"), sous le numéro 500 en date du 25 février 2012 (les "Statuts"). Les Statuts ont été modifiés par acte de Maître Martine Schaeffer en date du 29 février 2012, publié au Mémorial C sous le numéro 1017 en date du 26 Avril 2012, et par acte de Maître Edouard Delosch en date du 30 juillet 2013, publié au Mémorial C sous le numéro 2401 en date du 28 septembre 2013.

- que les Associés ont délibéré sur l'agenda suivant:

#### *Agenda*

1. Renonciation au droit de convocation;

2. Rachat et annulation de cinquante mille (50.000) parts sociales de Classe I, ayant une valeur nominale de deux euros et quarante-cinq centimes (EUR 2.45.-) chacune (les «Parts Sociales»), pour un montant total de sept millions six cent cinquante euros (EUR 7.650.000,00.-), par voie de paiement en espèces (la «Contrepartie»);

3. Constatation de la réduction de capital et modification consécutive de l'article 5 des Statuts, se rapportant aux caractéristiques des parts sociales de la Société, afin de refléter le contenu des résolutions ci-dessus. Les articles en question devraient se lire comme suit:

« **Art. 5. Capital.** Le capital de la Société est fixé à EUR 980.000,- (neuf cent quatre-vingt mille euros) représenté par 50.000 (cinquante mille) parts sociales rachetables de Classe A avec une valeur nominale de EUR 2.45 (deux euros et quarante-cinq centimes) chacune (collectivement, les "Parts sociales de Classe A" et individuellement une "Part sociale de Classe A"), 50.000 (cinquante mille) parts sociales rachetables de Classe B avec une valeur nominale de EUR 2.45 (deux euros et quarante-cinq centimes) chacune (collectivement, les "Parts sociales de Classe B" et individuellement une "Part sociale de Classe B"), 50.000 (cinquante mille) parts sociales rachetables de Classe C avec une valeur nominale de EUR 2.45 (deux euros et quarante-cinq centimes) chacune (collectivement, les "Parts sociales de Classe C" et individuellement une "Part sociale de Classe C"), 50.000 (cinquante mille) parts sociales rachetables de Classe D avec une valeur nominale de EUR 2.45 (deux euros et quarante-cinq centimes) chacune (collectivement, les "Parts sociales de Classe D" et individuellement une "Part sociale de Classe D"), 50.000 (cinquante mille) parts sociales rachetables de Classe E avec une valeur nominale de EUR 2.45 (deux euros et quarante-cinq centimes) chacune (collectivement, les "Parts sociales de Classe E" et individuellement une "Part sociale de Classe E"), 50.000 (cinquante mille) parts sociales rachetables de Classe F avec une valeur nominale de EUR 2.45 (deux euros et quarante-cinq centimes) chacune (collectivement, les "Parts sociales de Classe F" et individuellement une "Part sociale de Classe F"), 50.000 (cinquante mille) parts sociales rachetables de Classe G avec une valeur nominale de EUR 2.45 (deux euros et quarante-cinq centimes) chacune (collectivement, les "Parts sociales de Classe G" et individuellement une "Part sociale de Classe G"), 50.000 (cinquante mille) parts sociales rachetables de Classe H avec une valeur nominale de EUR 2.45 (deux euros et quarante-cinq centimes) chacune (collectivement, les "Parts sociales de Classe H" et individuellement une "Part sociale de Classe H"). Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des associés adoptée dans les conditions requises pour la modification des Statuts.»

4. Nouvel actionnariat de la Société;

5. Modification du registre des associés de la Société; et

6. Divers.

- Que les Associés ont pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les Associés décident de renoncer à leur droit de convocation préalablement à la présente assemblée; les Associés reconnaissent avoir été suffisamment informé de l'ordre du jour, se considèrent valablement convoqués et en conséquence, acceptent de délibérer et voter sur tous les points portés à l'ordre du jour. Il est, en outre, décidé que l'ensemble de la documentation produite lors de cette assemblée e été mise à la disposition des Associés dans un laps de temps suffisant afin de leur permettre un examen attentif de chaque document.

#### *Deuxième résolution*

Les Associés décident (i) de racheter les Parts Sociales en échange de la Contrepartie évaluée conformément aux dispositions de l'article 6 des Statuts, et (ii) d'annuler les Parts Sociales. En conséquence de cette opération, les Associés décident de diminuer le montant du capital social de la Société de cent vingt-deux mille cinq cents euros (EUR 122.500,-) dans le but de le réduire de son montant actuel d'un million cent deux mille cinq cents euros (EUR 1.102.500,-) représenté par 50.000 (cinquante mille) parts sociales rachetables de Classe A avec une valeur nominale de deux euros et quarante-cinq centimes (EUR 2,45.-) chacune (collectivement, les "Parts sociales de Classe A" et individuellement une "Part sociale de Classe A"), 50.000 (cinquante mille) parts sociales rachetables de Classe B avec une valeur nominale de deux euros et quarante-cinq centimes (EUR 2,45.-) chacune (collectivement, les "Parts sociales de Classe B" et individuellement une "Part sociale de Classe B"), 50.000 (cinquante mille) parts sociales rachetables de Classe C avec une valeur nominale de deux euros et quarante-cinq centimes (EUR 2,45.-) chacune (collectivement, les "Parts sociales de Classe C" et individuellement une "Part sociale de Classe C"), 50.000 (cinquante mille) parts sociales rachetables de Classe D avec une valeur nominale de deux euros et quarante-cinq centimes (EUR 2,45.-) chacune (collectivement, les "Parts sociales de

Classe D” et individuellement une “Part sociale de Classe D”), 50.000 (cinquante mille) parts sociales rachetables de Classe E avec une valeur nominale de deux euros et quarante-cinq centimes (EUR 2,45.-) chacune (collectivement, les “Parts sociales de Classe E” et individuellement une “Part sociale de Classe E”), 50.000 (cinquante mille) parts sociales rachetables de Classe F avec une valeur nominale de deux euros et quarante-cinq centimes (EUR 2,45.-) chacune (collectivement, les “Parts sociales de Classe F” et individuellement une “Part sociale de Classe F”), 50.000 (cinquante mille) parts sociales rachetables de Classe G avec une valeur nominale de deux euros et quarante-cinq centimes (EUR 2,45.-) chacune (collectivement, les “Parts sociales de Classe G” et individuellement une “Part sociale de Classe G”), 50.000 (cinquante mille) parts sociales rachetables de Classe H avec une valeur nominale de deux euros et quarante-cinq centimes (EUR 2,45.-) chacune (collectivement, les “Parts sociales de Classe H” et individuellement une “Part sociale de Classe H”), 50.000 (cinquante mille) parts sociales rachetables de Classe I avec une valeur nominale de deux euros et quarante-cinq centimes (EUR 2,45.-) chacune (collectivement, les “Parts sociales de Classe I” et individuellement une “Part sociale de Classe I”) à un montant de neuf cent quatre-vingt mille euros (EUR 980.000,-) représenté par 50.000 (cinquante mille) parts sociales rachetables de Classe A avec une valeur nominale de deux euros et quarante-cinq centimes (EUR 2,45.-) chacune (collectivement, les “Parts sociales de Classe A” et individuellement une “Part sociale de Classe A”), 50.000 (cinquante mille) parts sociales rachetables de Classe B avec une valeur nominale de deux euros et quarante-cinq centimes (EUR 2,45.-) chacune (collectivement, les “Parts sociales de Classe B” et individuellement une “Part sociale de Classe B”), 50.000 (cinquante mille) parts sociales rachetables de Classe C avec une valeur nominale de deux euros et quarante-cinq centimes (EUR 2,45.-) chacune (collectivement, les “Parts sociales de Classe C” et individuellement une “Part sociale de Classe C”), 50.000 (cinquante mille) parts sociales rachetables de Classe D avec une valeur nominale de deux euros et quarante-cinq centimes (EUR 2,45.-) chacune (collectivement, les “Parts sociales de Classe D” et individuellement une “Part sociale de Classe D”), 50.000 (cinquante mille) parts sociales rachetables de Classe E avec une valeur nominale de deux euros et quarante-cinq centimes (EUR 2,45.-) chacune (collectivement, les “Parts sociales de Classe E” et individuellement une “Part sociale de Classe E”), 50.000 (cinquante mille) parts sociales rachetables de Classe F avec une valeur nominale de deux euros et quarante-cinq centimes (EUR 2,45.-) chacune (collectivement, les “Parts sociales de Classe F” et individuellement une “Part sociale de Classe F”), 50.000 (cinquante mille) parts sociales rachetables de Classe G avec une valeur nominale de deux euros et quarante-cinq centimes (EUR 2,45.-) chacune (collectivement, les “Parts sociales de Classe G” et individuellement une “Part sociale de Classe G”), 50.000 (cinquante mille) parts sociales rachetables de Classe H avec une valeur nominale de deux euros et quarante-cinq centimes (EUR 2,45.-) chacune (collectivement, les “Parts sociales de Classe H” et individuellement une “Part sociale de Classe H”) par l’annulation des Parts Sociales.

L’Assemblée reconnaît en outre que la Société détient suffisamment de réserves distribuables pour procéder au paiement de la Contrepartie aux Associés et décide de payer la Contrepartie aux Associés en échange du rachat des parts sociales détenues proportionnellement par les Associés, qui sera comptabilisée de la manière suivante:

- (i) Un montant de cent vingt-deux mille cinq cent euros (EUR 122.500,-) représentant le montant du capital social réduit de la Société;
- (ii) un montant de sept millions cinq cent vingt-sept mille cinq cents euros (EUR 7.527.500,-) représentant le montant des réserves distribuables de la Société.

#### *Troisième résolution*

À la suite de l’adoption de la résolution précédente, les Associés constatent la réduction du capital social et décident de modifier l’article 5 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital.** Le capital de la Société est fixé à EUR 980.000,- (neuf cent quatre-vingt mille euros) représenté par 50.000 (cinquante mille) parts sociales rachetables de Classe A avec une valeur nominale de deux euros et quarante-cinq centimes (EUR 2,45.-) chacune (collectivement, les “Parts sociales de Classe A” et individuellement une “Part sociale de Classe A”), 50.000 (cinquante mille) parts sociales rachetables de Classe B avec une valeur nominale de deux euros et quarante-cinq centimes (EUR 2,45.-) chacune (collectivement, les “Parts sociales de Classe B” et individuellement une “Part sociale de Classe B”), 50.000 (cinquante mille) parts sociales rachetables de Classe C avec une valeur nominale de deux euros et quarante-cinq centimes (EUR 2,45.-) chacune (collectivement, les “Parts sociales de Classe C” et individuellement une “Part sociale de Classe C”), 50.000 (cinquante mille) parts sociales rachetables de Classe D avec une valeur nominale de deux euros et quarante-cinq centimes (EUR 2,45.-) chacune (collectivement, les “Parts sociales de Classe D” et individuellement une “Part sociale de Classe D”), 50.000 (cinquante mille) parts sociales rachetables de Classe E avec une valeur nominale de deux euros et quarante-cinq centimes (EUR 2,45.-) chacune (collectivement, les “Parts sociales de Classe E” et individuellement une “Part sociale de Classe E”), 50.000 (cinquante mille) parts sociales rachetables de Classe F avec une valeur nominale de deux euros et quarante-cinq centimes (EUR 2,45.-) chacune (collectivement, les “Parts sociales de Classe F” et individuellement une “Part sociale de Classe F”), 50.000 (cinquante mille) parts sociales rachetables de Classe G avec une valeur nominale de deux euros et quarante-cinq centimes (EUR 2,45.-) chacune (collectivement, les “Parts sociales de Classe G” et individuellement une “Part sociale de Classe G”), 50.000 (cinquante mille) parts sociales rachetables de Classe H avec une valeur nominale de deux euros et quarante-cinq centimes (EUR 2,45.-) chacune (collectivement, les “Parts sociales de Classe H” et individuellement une “Part sociale de Classe H”). Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision de l’assemblée générale des associés adoptée dans les conditions requises pour la modification des Statuts.»

#### Quatrième résolution

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent, et la réduction des Parts Sociales ci-dessus ayant été totalement effectuée, la participation au capital de la Société se compose à présent comme suit:

MESQUITA CARLOS ALBERTO FORTES, détenteur de:

- 20.220 (vingt mille deux cent vingt) parts sociales de Classe A;
- 20.220 (vingt mille deux cent vingt) parts sociales de Classe B;
- 20.220 (vingt mille deux cent vingt) parts sociales de Classe C;
- 20.220 (vingt mille deux cent vingt) parts sociales de Classe D;
- 20.220 (vingt mille deux cent vingt) parts sociales de Classe E;
- 20.220 (vingt mille deux cent vingt) parts sociales de Classe F;
- 20.220 (vingt mille deux cent vingt) parts sociales de Classe G;
- 20.220 (vingt mille deux cent vingt) parts sociales de Classe H;

SUBHASCHANDRA MANISHANKER BHATT, détenteur de:

- 14.890 (quatorze mille huit cent quatre-vingt-dix) parts sociales de Classe A;
- 14.890 (quatorze mille huit cent quatre-vingt-dix) parts sociales de Classe B;
- 14.890 (quatorze mille huit cent quatre-vingt-dix) parts sociales de Classe C;
- 14.890 (quatorze mille huit cent quatre-vingt-dix) parts sociales de Classe D;
- 14.890 (quatorze mille huit cent quatre-vingt-dix) parts sociales de Classe E;
- 14.890 (quatorze mille huit cent quatre-vingt-dix) parts sociales de Classe F;
- 14.890 (quatorze mille huit cent quatre-vingt-dix) parts sociales de Classe G;
- 14.890 (quatorze mille huit cent quatre-vingt-dix) parts sociales de Classe H;

PAULO MUXANGA, détenteur de:

- 7.445 (sept mille quatre cent quarante-cinq) parts sociales de Classe A;
- 7.445 (sept mille quatre cent quarante-cinq) parts sociales de Classe B;
- 7.445 (sept mille quatre cent quarante-cinq) parts sociales de Classe C;
- 7.445 (sept mille quatre cent quarante-cinq) parts sociales de Classe D;
- 7.445 (sept mille quatre cent quarante-cinq) parts sociales de Classe E;
- 7.445 (sept mille quatre cent quarante-cinq) parts sociales de Classe F;
- 7.445 (sept mille quatre cent quarante-cinq) parts sociales de Classe G;
- 7.445 (sept mille quatre cent quarante-cinq) parts sociales de Classe H;

NORA VALENTE MACULUBE, détenteur de:

- 7.445 (sept mille quatre cent quarante-cinq) parts sociales de Classe A;
- 7.445 (sept mille quatre cent quarante-cinq) parts sociales de Classe B;
- 7.445 (sept mille quatre cent quarante-cinq) parts sociales de Classe C;
- 7.445 (sept mille quatre cent quarante-cinq) parts sociales de Classe D;
- 7.445 (sept mille quatre cent quarante-cinq) parts sociales de Classe E;
- 7.445 (sept mille quatre cent quarante-cinq) parts sociales de Classe F;
- 7.445 (sept mille quatre cent quarante-cinq) parts sociales de Classe G;
- 7.445 (sept mille quatre cent quarante-cinq) parts sociales de Classe H;

#### Cinquième résolution

Les Associés décident de modifier le registre des associés de la Société pour refléter les modifications ci-dessus et donne pouvoir au gérant B de la Société pour procéder à l'annulation de 50.000 Parts Sociales de Classe I dans le registre des associés de la Société.

#### Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombe à la Société ou qui est mis à sa charge en raison des présentes, s'élève à environ quatre mille cent euros (EUR 4.100.-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française.

Sur demande des comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite au mandataire des comparants, bien connu du notaire par son nom, prénom, état civil et demeure, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. COCO, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 28 juillet 2014. Relation: DIE/2014/9649. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Releveur (signé) pd: RECKEN.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 29 août 2014.

Référence de publication: 2014136229/377.

(140155095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2014.

### **Luxury Design Holdings III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 189.823.

### **STATUTES**

In the year two thousand and fourteen, on the twentieth day of August,

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

#### **THERE APPEARED:**

Luxury Design Holdings II S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, in the process of being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (Luxury Design Holdings II),

hereby represented by Régis Galiotto, notary's clerk, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

#### **I. Name - Registered office - Corporate object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is "Luxury Design Holdings III S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

#### **Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers of the Company. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

#### **Art. 3. Corporate object.**

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management (as general partner or otherwise) and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. In the framework of its activity, the Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds

including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

### **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), represented by one hundred twenty-five thousand (125,000) shares in registered form, having a par value of ten eurocent (EUR 0.10) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 7. Appointment and removal of managers.**

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

**Art. 8. Board of managers.** If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board).

##### **8.1. Powers of the Board**

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

##### **8.2. Procedure**

(i) The Board meets upon the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting.

Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the

Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

### 8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by any manager, acting individually, under its/his/her sole signature.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated in accordance with the provisions of article 8.1 (ii) above.

### Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

**Art. 10. Liability of the managers.** The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

## IV. Shareholder(s)

### Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders circular resolutions.

#### 11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions if there are no more than twenty-five (25) shareholders (the Shareholders Circular Resolutions).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

#### 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

### Art. 12. Sole shareholder.

12.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.



12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

## **V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision**

### **Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.**

13.1. The financial year begins on the first (1<sup>st</sup>) of January and ends on the thirty-first (31<sup>st</sup>) of December of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

### **Art. 14. Statutory auditor (commissaire) and independent auditor (réviseur d'entreprises agréé).**

14.1. In accordance with article 200 of the Law, the Company needs to be audited by a statutory auditor (commissaire) only if it has more than twenty-five (25) shareholders. An independent auditor (réviseur d'entreprises agréé) shall be appointed whenever the exemption provided by article 69(2) of the law of December 19, 2002 on the trade and companies register and on the accounting and financial accounts of companies, as amended, does not apply.

14.2. The shareholders appoint the statutory auditors (commissaires) and independent auditors (réviseurs d'entreprises agréés), if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The statutory auditors (commissaires) and independent auditors (réviseurs d'entreprises agréés) may be reappointed.

### **Art. 15. Allocation of profits.**

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is allocated. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward in accordance with applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be declared and distributed by the Board, at any time, under the following conditions:

- (i) interim accounts are drawn up by the Board;
- (ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;
- (iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts;
- (iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and
- (v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

## **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of the shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

## **VII. General provisions**

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfill all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions, the resolutions adopted by the

Board by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the Law and, subject to any non waivable provisions of the Law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

*Transitory provision*

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2014.

*Subscription and payment*

Luxury Design Holdings II, represented as stated above, subscribes to one hundred twenty-five thousand (125,000) shares in registered form, having a par value of ten eurocent (EUR 0.10) each, and agrees to pay them in full by way of a contribution in cash in the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500).

The amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

*Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred Euros (1,500.- EUR).

*Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, Luxury Design, being the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mr. Neil Smith, company manager, born on June 17, 1956 in Darwen (United Kingdom), residing professionally at 180-186 Brompton Road, 3<sup>rd</sup> floor, SW3 1HQ London, United Kingdom;

- Mr. Marco Pierettori, company manager, born on May 28, 1972 in Civitavecchia (Italy), residing professionally at 5, via Nassa, CH-6900 Lugano, Switzerland; and

- Mr. Eckart Vogler, company manager, born on October 24, 1970 in Bremen (Germany), residing professionally at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Mrs. Virginie Boussard, company manager, born on July 17, 1977 in Strasbourg (France), residing professionally at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

*Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatorze, le vingtième jour du mois d'août,

Pardevant, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

**A COMPARU:**

Luxury Design Holdings II S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (Luxury Design Holdings II),

ici représentée par Régis Galiotto, clerc de notaire, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

## I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est “Luxury Design Holdings III S.à r.l.” (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

### Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance de la Société. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

### Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion (en tant que commandité ou autrement) et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. Dans le cadre de ses activités, la Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

### Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## II. Capital - Parts sociales

### Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de dix cents (EUR 0,10) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

### Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

### III. Gestion - Représentation

#### Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

**Art. 8. Le Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil).

#### 8.1. Pouvoirs du Conseil

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

#### 8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'au moins deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixées dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

#### 8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par un gérant, agissant individuellement, sous sa seule signature.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués conformément aux dispositions de l'article 8.1 (ii) ci-dessus.

#### Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

**Art. 10. Responsabilité des gérants.** Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

### IV. Associé(s)

#### Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

##### 11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq (25) associés (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

#### 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

#### **Art. 12. Associé unique.**

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle**

#### **Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.**

13.1. L'exercice social commence le premier (1<sup>er</sup>) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

#### **Art. 14. Commissaire et réviseur d'entreprises agréé.**

14.1. Conformément à l'article 200 de la Loi, la Société doit être auditée par un commissaire seulement lorsque le nombre d'associés excède vingt-cinq (25) associés. Un réviseur d'entreprises agréé doit être nommé dès que l'exemption prévue par l'article 69(2) de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises et modifiant certaines autres dispositions légales, telle que modifiée, ne s'applique pas.

14.2. Les associés nomment les commissaires et réviseurs d'entreprises agréés, le cas échéant, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les commissaires et réviseurs d'entreprises agréés sont rééligibles.

#### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être déclarés et distribués par le Conseil, à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribué excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

## VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

## VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2014.

### *Souscription et libération*

Luxury Design Holdings II, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de dix cents (EUR 0,10) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500).

Le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille cinq cents Euros (EUR 1.500.-).

### *Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, Luxury Design, étant l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- M. Neil Smith, gérant, né le 17 juin 1956 à Darwen (Royaume-Uni), ayant son adresse professionnelle au 180-186 Brompton Road, 3e étage, SW3 1HQ Londres, Royaume-Uni;

- M. Marco Pierettori, gérant, né le 28 mai 1972 à Civitavecchia (Italie), ayant son adresse professionnelle au 5, Via Nassa, CH-6900 Lugano, Suisse;

- M. Eckart Vogler, gérant, né le 24 octobre 1970 à Brême (Allemagne), ayant son adresse professionnelle au 51, avenue J.F. Kennedy, L1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- Mme Virginie Boussard, gérant, née le 17 juillet 1977 à Strasbourg (France), ayant son adresse professionnelle au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 26 août 2014. Relation: LAC/2014/39763. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 29 août 2014.

Référence de publication: 2014136228/499.

(140155123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2014.

### **Ingersoll-Rand Luxembourg Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 189.791.

#### — STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-first day of August.

Before the undersigned, Me Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

#### THERE APPEARED:

Ingersoll-Rand Lux International Holding Company S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, under number B182971,

here represented by Mrs. Sophie Henryon, employee, whose professional address is in Esch-sur-Alzette, by virtue of a power of attorney given under private seal.

After signature ne varietur by the authorised representative of the appearing party and the undersigned notary, the power of attorney will remain attached to this deed to be registered with it.

The appearing party, represented as set out above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a public company limited by shares (société anonyme), which is hereby incorporated:

#### **I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is "Ingersoll-Rand Luxembourg Finance S.A." (the Company). The Company is a public company limited by shares (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

#### **Art. 2. Registered office.**

2.1. The Company's registered office is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of directors (the Board). It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders (the General Meeting), acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. If the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such tem-

porary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

### **Art. 3. Corporate object.**

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any company or enterprise in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

## **II. Capital - Shares**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at fifty thousand United States dollars (USD 50,000), represented by fifty thousand (50,000) registered shares, having a nominal value of one United States dollars (USD 1) each.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

### **Art. 6. Shares.**

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are and will remain in registered form (actions nominatives).

6.3. A register of shares shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.4. A share transfer shall be carried out by the entry in the register of shares of a declaration of transfer, duly signed and dated by either:

(i) both the transferor and the transferee or their authorised representatives; or

(ii) any authorised representative of the Company,

following a notification to, or acceptance by, the Company, in accordance with Article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.5. Any document recording the agreement between the transferor and the transferee, which is validly signed by both parties, may be accepted by the Company as evidence of a share transfer.

6.6. The Company may redeem its own shares within the limits set out in the Law.

## **III. Management - Representation**

### **Art. 7. Board of directors.**

7.1. Composition of the board of directors

(i) The Company shall be managed by the Board, which shall comprise at least three (3) members. The directors need not be shareholders.

(ii) The General Meeting shall appoint the directors and determine their number, their remuneration and the term of their office. Directors cannot be appointed for a term of office of more than six (6) years but are eligible for re-appointment at the expiry of their term of office. The General Meeting may decide to appoint one or several class A directors and one or several class B directors.

(iii) Directors may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the General Meeting.

(iv) If a legal entity is appointed as a director, it must appoint a permanent representative to perform its duties. The permanent representative is subject to the same rules and incurs the same liabilities as if he had exercised his functions



in his own name and on his own behalf, without prejudice to the joint and several liability of the legal entity which it represents.

(v) Should the permanent representative be unable to perform its duties, the legal entity must immediately appoint another permanent representative.

(vi) If the office of a director becomes vacant, the other directors, acting by a simple majority, may fill the vacancy on a provisional basis until a new director is appointed by the next General Meeting.

#### 7.2. Powers of the board of directors

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

(iii) The Board is authorised to delegate the day-to-day management, and the power to represent the Company in this respect, to one or more directors, officers, managers or other agents, whether shareholders or not, acting either individually or jointly. If the day-to-day management is delegated to one or more directors, the Board must report to the annual General Meeting any salary, fee and/or any other advantage granted to those director(s) during the relevant financial year.

#### 7.3. Procedure

(i) The Board must appoint a chairperson from among its members, and may choose a secretary who need not be a director and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of General Meetings.

(ii) The Board shall meet at the request of the chairperson or any one (1) director, at the place indicated in the notice, which in principle shall be in Luxembourg.

(iii) Written notice of any Board meeting shall be given to all directors at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iv) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A director may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(v) A director may grant to another director a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(vi) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Board Resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the directors present or represented, provided that if the General Meeting has appointed one or several class A directors and one or several class B directors, at least one (1) class A director and one (1) class B director votes in favour of the resolution. The chairman shall have a casting vote in the event of a tied vote, except if the Board is composed of one or several class A directors and one or several class B directors. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson, by all the directors present or represented at the meeting, or by the secretary (if any).

(vii) Any director may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(viii) Circular resolutions signed by all the directors shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

(ix) A director who has an interest in a transaction carried out other than in the ordinary course of business which conflicts with the interests of the Company must advise the Board accordingly and have the statement recorded in the minutes of the meeting. The director concerned may not take part in the deliberations concerning that transaction. A special report on the relevant transaction shall be submitted to 6/23 the shareholders at the next General Meeting, before any vote on any other resolution.

#### 7.4. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by joint signature of any class A director and any class B director.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the joint or single signature of any persons to whom special signatory powers have been delegated by the Board.

### **Art. 8. Sole director.**

#### 8.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1):

(i) the Company may be managed by a single director until the General Meeting following the introduction of an additional shareholder; and

(ii) any reference in the Articles to the Board, the directors, some directors or any director should be read as a reference to that sole director, as appropriate.

8.2. Transactions entered into by the Company which conflict with the interest of its sole director must be recorded in minutes. This does not apply to transactions carried out under normal circumstances in the ordinary course of business.

**Art. 9. Liability of the directors.** The directors may not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the Company's name, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

#### IV. Shareholders

##### **Art. 10. General meetings of shareholders.**

###### 10.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a General Meeting). The General Meeting has full powers to adopt and ratify all acts and operations which are consistent with the Company's corporate object.

(ii) Each share entitles the holder to one (1) vote.

###### 10.2. Notices, quorum, majority and voting proceedings

(i) The shareholders may be convened to General Meetings by the Board or the statutory auditor(s). The Shareholders must be convened to a General Meeting following a request from shareholders representing at least one-tenth (1/10) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Any shareholder may participate in any General Meeting by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at the meeting.

(vii) Any shareholder may vote by using the forms provided by the Company for that purpose. Voting forms must contain the date, place and agenda of the meeting and the text of the proposed resolutions. For each resolution, the form must contain three boxes allowing for a vote for or against that resolution or an abstention. Shareholders must return the voting forms to the Company's registered office. Only voting forms received prior to the General Meeting shall be taken into account in calculating the quorum for the meeting. Voting forms which indicate neither a voting intention nor an abstention shall be considered void.

(viii) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by a simple majority vote, regardless of the proportion of share capital represented.

(ix) An extraordinary General Meeting may only amend the Articles if at least one-half of the share capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles, including the text of any proposed amendment to the Company's object or form. If this quorum is not reached, a second General Meeting shall be convened by means of notices published twice in the Mémorial and two Luxembourg newspapers, at an interval of at least fifteen (15) days and fifteen (15) days before the meeting. These notices shall state the date and agenda of the General Meeting and the results of the previous General Meeting. The second General Meeting shall deliberate validly regardless of the proportion of capital represented. At both General Meetings, resolutions must be adopted by at least two-thirds of the votes cast.

(x) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment in the Company shall require the unanimous consent of the shareholders and bondholders (if any).

##### **Art. 11. Sole shareholder.** When the number of shareholders is reduced to one (1):

(i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;

(ii) any reference in the Articles to the shareholders or the General Meeting is to be read as a reference to the sole shareholder, as appropriate; and

(iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

#### V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

##### **Art. 12. Financial year and approval of annual accounts.**

12.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

12.2. Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss account, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by the officers, directors and statutory auditors to the Company.

12.3. One month before the annual General Meeting, the Board shall provide the statutory auditors with a report on, and documentary evidence of, the Company's operations. The statutory auditors shall then prepare a report setting out their proposals.

12.4. The annual General Meeting shall be held at the registered office or in any other place within the municipality of the registered office, as specified in the notice, on the second Monday of May of each year at 10.00 a.m.. If that day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the following business day.

#### **Art. 13. Auditors.**

13.1. The Company's operations shall be supervised by one or more statutory auditors (commissaires).

13.2. When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés).

13.3. The General Meeting shall appoint the statutory auditors (commissaires)/external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), and determine their number and remuneration and the term of their office. The term of office of the statutory auditors may not exceed six (6) years but may be renewed.

#### **Art. 14. Allocation of profits.**

14.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

14.2. The General Meeting shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. It may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

14.3. Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

(i) the Board must draw up interim accounts;

(ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal or a statutory reserve;

(iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to distribute the interim dividends; and

(iv) the statutory auditors (commissaires) or the approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), as applicable, must prepare a report addressed to the Board which must verify whether the above conditions have been met.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

15.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles. The General Meeting shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the General Meeting, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

15.2. The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

### **VII. General provision**

16.1. Notices and communications may be made or waived and circular resolutions may be evidenced in writing, by fax, e-mail or any other means of electronic communication.

16.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a director, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

16.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of circular resolutions or resolutions adopted by telephone or video conference may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

16.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

#### *Transitional provision*

The Company's first financial year shall begin on the date of this deed and end on the thirty-first (31) of December 2014.

### *Subscription and payment*

Ingersoll-Rand Lux International Holding Company S.à r.l., represented as stated above, subscribes for fifty thousand (50,000) shares in registered form, having a nominal value of one United States dollars (USD 1) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of fifty thousand United States dollars (USD 50,000).

The amount of fifty thousand United States dollars (USD 50,000) is at the Company's disposal and evidence of such amount has been given to the undersigned notary, who acknowledges this expressly.

### *Statement*

The notary drawing up the present deed declares and expressly acknowledges that the conditions set forth in article 26 of the law on commercial companies of 10<sup>th</sup> August 1915 have been fulfilled.

### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand six hundred euro.

### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, its sole shareholder, representing the entire subscribed share capital, adopted the following resolutions:

1. The following are appointed as directors of the Company for a period of six (6) years:

#### *Class A directors*

Jeffrey TALLYEN, director, born in Pennsylvania, United States of America on September 15, 1963, with professional address at Lenneke Marelaan 6, Alma Court Building, 1932 St-Stevens-Woluwe, Belgium; and

Evmorfia KLITSAKI, director, born in Athens, Greece on September 27, 1968, with professional address at Lenneke Marelaan 6, Alma Court Building, 1932 St-Stevens-Woluwe, Belgium;

#### *Class B directors*

Marc Daniel CHONG KAN, director, born in Paris, France on August 24, 1964 with professional address at avenue Pasteur 16, L-2310 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

Livio GAMBARDELLA, director, born in Terlizzi, Italia on December 2, 1975, with professional address at avenue Pasteur 16, L-2310 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

Scott MCKINLAY, director, born in Dunfermline, United Kingdom on April 11, 1983, with professional address at avenue Pasteur 16, L-2310 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2. REVICONSULT S.à r.l. whose registered office is at 24, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg is appointed as statutory auditor (commissaire) of the Company for a period of six (6) years.

3. The registered office of the Company is located at 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences, the English text prevails.

WHEREOF, this deed is drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day stated above.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the authorised representative of the appearing party.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatorze, le vingt-et-un août.

Par devant le soussigné, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

### **A COMPARU:**

Ingersoll-Rand Lux International Holding Company S.à r.l., une société constituée selon les lois de Luxembourg, dont le siège social est établi au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B182971,

ici représentée par Mme. Sophie Henryon, employée privée, de résidence professionnelle à Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, la procuration restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante, les statuts d'une société anonyme qui est ainsi constituée:

## I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est “Ingersoll-Rand Luxembourg Finance S.A.” (la Société). La Société est une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

### Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil d'administration (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires (l'Assemblée Générale), selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

### Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

### Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs actionnaires.

## II. Capital - Actions

### Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à cinquante mille dollars américains (USD 50.000), représenté par cinquante mille (50.000) actions sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

### Art. 6. Actions.

6.1. Les actions sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par action.

6.2. Les actions sont et resteront sous forme nominative.

6.3. Un registre des actions est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque actionnaire.

6.4. Une cession d'action(s) s'opère par la mention dans le registre des actions d'une déclaration de transfert, valablement datée et signée:

(i) par le cédant et le cessionnaire ou par leurs mandataires; ou

(ii) par un quelconque mandataire de la Société,

suyvant une notification à, ou une acceptation par la Société, conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

6.5. Tout autre document établissant l'accord du cédant et du cessionnaire, dûment signé par les deux parties, peut également être accepté par la Société comme preuve du transfert d'actions.

6.6. La Société peut racheter ses propres actions dans les limites prévues par la Loi.

### III. Gestion - Représentation

#### Art. 7. Conseil d'administration.

##### 7.1. Composition du conseil d'administration

(i) La Société est gérée par le Conseil composé d'au moins trois (3) membres. Les administrateurs ne sont pas nécessairement actionnaires.

(ii) L'Assemblée Générale nomme les administrateurs et fixe leur nombre, leur rémunération ainsi que la durée de leur mandat. Les administrateurs ne peuvent pas être nommés pour plus de six (6) ans, mais sont rééligibles à la fin de leur mandat. L'Assemblée Générale peut décider de nommer un ou plusieurs administrateurs de classe A et un ou plusieurs administrateurs de classe B.

(iii) Les administrateurs sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision de l'Assemblée Générale.

(iv) Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent qui représente ladite personne morale dans sa mission d'administrateur. Ce représentant permanent est soumis aux mêmes règles et encourt les mêmes responsabilités que s'il avait exercé ses fonctions en son nom et pour son propre compte, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

(v) Si le représentant permanent se trouve dans l'incapacité d'exercer sa mission, la personne morale doit nommer immédiatement un autre représentant permanent.

(vi) En cas de vacance d'un poste d'administrateur, la majorité des administrateurs restants peut y pourvoir provisoirement jusqu'à la nomination définitive, qui a lieu lors de la prochaine Assemblée Générale.

##### 7.2. Pouvoirs du conseil d'administration

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux actionnaires sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Le Conseil peut déléguer des pouvoirs spéciaux ou limités à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

(iii) Le Conseil peut déléguer la gestion journalière et le pouvoir de représenter la Société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non, agissant seuls ou conjointement. Si la gestion journalière est déléguée à un ou plusieurs administrateurs, le Conseil doit rendre compte à l'Assemblée Générale annuelle, de tous traitements, émoluments et/ou avantages quelconques, alloués à ce(s) administrateur(s) pendant l'exercice social en cause.

##### 7.3. Procédure

(i) Le Conseil doit élire en son sein un président et peut désigner un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être administrateur, et qui est responsable de la tenue des procès-verbaux de réunions du Conseil et de l'Assemblée Générale.

(ii) Le Conseil se réunit sur convocation du président ou de un (1) administrateur au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(iii) Une convocation écrite de toute réunion du Conseil est donnée à tous les administrateurs au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iv) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un administrateur peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant à des heures et dans des lieux fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(v) Un administrateur peut donner une procuration à tout autre administrateur afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(vi) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés, à condition que si l'Assemblée Générale a nommé un ou plusieurs administrateurs de classe A et un ou plusieurs administrateurs de classe B, au moins un (1) administrateur de classe A et un (1) administrateur de classe B votent en faveur de la décision. La voix du président est prépondérante en cas de partage des voix, sauf si le Conseil se compose d'un ou de plusieurs administrateurs de classe A et d'un ou de plusieurs administrateurs de classe B. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président, par tous les administrateurs présents ou représentés à la réunion ou par le secrétaire (s'il en existe un).

(vii) Tout administrateur peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'en-

tendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(viii) Des résolutions circulaires signées par tous les administrateurs sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(ix) Tout administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société dans une transaction qui ne concerne pas des opérations courantes conclues dans des conditions normales, est tenu d'en prévenir le Conseil et de faire mentionner cette déclaration au procès-verbal de la réunion. L'administrateur en cause ne peut prendre part à ces délibérations. Un rapport spécial relatif à ou aux transactions concernées est soumis aux actionnaires avant tout vote, lors de la prochaine Assemblée Générale.

#### 7.4. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers, en toutes circonstances, par les signatures conjointes d'un administrateur de classe A et d'un administrateur de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou unique de toutes personnes à qui des pouvoirs de signature spéciaux ont été délégués par le Conseil.

### **Art. 8. Administrateur unique.**

8.1. Dans le cas où le nombre des actionnaires est réduit à un (1):

(i) la Société peut être gérée par un administrateur unique jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire suivant l'introduction d'un actionnaire supplémentaire; et

(ii) toute référence dans les Statuts au Conseil, aux administrateurs, à quelques administrateurs ou à un quelconque administrateur doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet administrateur unique.

8.2. Les transactions conclues par la Société doivent être mentionnées dans des procès-verbaux si elles sont intervenues avec son administrateur unique ayant un intérêt opposé, sauf si elles concernent des opérations courantes conclues dans des conditions normales.

**Art. 9. Responsabilité des administrateurs.** Les administrateurs ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

## **IV. Actionnaires**

### **Art. 10. Assemblée générale des actionnaires.**

#### 10.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des actionnaires sont adoptées lors des assemblées générales des actionnaires (chacune une Assemblée Générale). L'Assemblée Générale a les pouvoirs les plus étendus pour adopter et ratifier tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Chaque action donne droit à un (1) vote.

#### 10.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les actionnaires peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil ou du/des commissaire(s). Les actionnaires doivent y être convoqués à la demande des actionnaires représentant au moins dix pourcent (10%) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les actionnaires au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales se tiennent au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un actionnaire peut donner une procuration écrite à toute autre personne (qui ne doit pas être un actionnaire) afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Tout actionnaire peut participer à toute Assemblée Générale par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion.

(vii) Tout actionnaire peut voter au moyen de formulaires de vote fournis par la Société à cet effet. Les formulaires de vote doivent indiquer la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion et le texte des résolutions proposées. Pour chaque résolution, le formulaire doit contenir trois cases permettant de voter en faveur de cette résolution, de voter contre ou de s'abstenir. Les formulaires de vote doivent être renvoyés par les actionnaires au siège social de la Société. Pour le calcul du quorum, seuls les formulaires de vote reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée Générale sont pris en compte. Les formulaires de vote qui n'indiquent ni une intention de vote ni une abstention sont nuls.

(viii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées à la majorité simple des voix exprimées, quelle que soit la proportion du capital social représenté.

(ix) Une Assemblée Générale extraordinaire ne peut modifier les Statuts que si la moitié au moins du capital social est représenté et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées ainsi que le texte de celles qui modifient l'objet social ou la forme de la Société. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale peut être convoquée par annonces insérées deux fois, à quinze (15) jours d'intervalle au moins et quinze (15) jours avant l'Assemblée, dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Ces convocations reproduisent l'ordre du jour de l'Assemblée Générale et indiquent la date et les résultats de la précédente Assemblée Générale. La seconde Assemblée Générale délibère valablement quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux Assemblées Générales, les résolutions doivent être adoptées par au moins les deux tiers des voix exprimées.

(x) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un actionnaire dans la Société exige le consentement unanime des actionnaires et des obligataires (s'il y a lieu).

**Art. 11. Actionnaire unique.** Lorsque le nombre des actionnaires est réduit à un (1):

- (i) l'actionnaire unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;
- (ii) toute référence dans les Statuts aux actionnaires ou à l'Assemblée Générale doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet actionnaire unique; et
- (iii) les résolutions de l'actionnaire unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

## V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

**Art. 11. Exercice social et approbation des comptes annuels.**

11.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

11.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes des directeurs, administrateurs et commissaire(s) envers la Société.

11.3. Un mois avant l'Assemblée Générale annuelle, le Conseil remet les pièces, avec un rapport sur les opérations de la Société aux commissaires. Les commissaires préparent ensuite un rapport contenant leurs propositions.

11.4. L'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, le deuxième lundi du mois de mai de chaque année à 10 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvré à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le jour ouvré suivant.

**Art. 12. Commissaires / Réviseurs d'entreprises.**

12.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires.

12.2. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, quand la loi le requiert.

12.3. L'Assemblée Générale nomme les commissaires / réviseurs d'entreprises agréés et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat. Le mandat des commissaires ne peut pas dépasser six (6) ans mais peut être renouvelé.

**Art. 13. Affectation des bénéfices.**

13.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

13.2. L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Elle peut allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

13.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) le Conseil établit des comptes intérimaires;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas dépasser le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale ou statutaire;
- (iii) le Conseil doit décider de distribuer des dividendes intérimaires dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et
- (iv) les commissaires ou les réviseurs d'entreprises agréés, selon le cas, doivent préparer un rapport au Conseil qui doit vérifier si les conditions prévues ci-dessous ont été remplies.



## VI. Dissolution - Liquidation

15.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts. L'Assemblée Générale nomme un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires, pour réaliser la liquidation et détermine leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

15.2. Le boni de liquidation (s'il y en a un) résultant de la réalisation des actifs et du paiement des dettes est distribué aux actionnaires proportionnellement aux actions détenues par chacun d'entre eux.

## VII. Dispositions générales

16.1. Les convocations et communications, ainsi que les renoncations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires sont établies par écrit, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

16.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un administrateur conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

16.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition que les signatures électroniques remplissent l'ensemble des conditions légales requises pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires ou des résolutions adoptées par téléphone ou visioconférence peuvent être apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

16.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légale d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les actionnaires.

### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le trente-et-un (31) décembre 2014.

### *Souscription et libération*

Ingersoll-Rand Lux International Holding Company S.à r.l., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à cinquante mille (50.000) actions sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de cinquante mille dollars américains (USD 50.000).

Le montant de cinquante mille dollars américains (USD 50.000) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

### *Déclaration*

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, et en constate expressément l'accomplissement.

### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille six cents euros.

### *Résolutions des actionnaires*

Immédiatement après la constitution de la Société, ses actionnaires, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont adopté les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité d'administrateurs pour une durée de six (6) ans:

#### *Administrateurs de classe A*

Jeffrey TALLYEN, administrateur, né en Pennsylvanie, Etats-Unis d'Amérique, le 15 septembre 1963, de résidence professionnelle au 6, Lenneke Marelaan, Alma Court Building, 1932 St-Stevens-Woluwe, Belgique;

Evmorfia KLITSAKI, administrateur, née à Athènes, Grèce, le 27 septembre 1968, de résidence professionnelle au 6, Lenneke Marelaan, Alma Court Building, 1932 St-Stevens-Woluwe, Belgique;

#### *Administrateurs de classe B*

Marc Daniel CHONG KAN, administrateur, né à Paris, France, le 24 août 1964, de résidence professionnelle au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

Livio GAMBARDELLA, administrateur, né à Terlizzi, Italie, le 2 décembre 1975, de résidence professionnelle au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

Scott MCKINLAY, administrateur, né à Dunfermline, Royaume-Uni, le 11 avril 1983, de résidence professionnelle au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2. REVICONCONSULT S.à r.l., dont le siège social est établi à 24, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, est nommé en qualité de commissaire de la Société pour une durée de six (6) ans.

3. Le siège social de la Société est établi au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française et qu'en cas de divergences, la version anglaise prévaut.

Dont Acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu le présent acte à voix haute, le notaire le signe avec mandataire de la partie comparante.

Signé: Henryon, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 26 août 2014. Relation: EAC/2014/11474. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): Santioni.*

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2014135564/589.

(140154265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2014.

**NSS Feeder S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, rue Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 143.661.

In the year two thousand and fourteen, on twenty-first day of August.

Before Maître Martine WEINANDY, notary residing in Clervaux (Grand Duchy of Luxembourg) acting in replacement of Maître Léonie GRETHEN, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), to whom remains the present deed.

Is held

an extraordinary general meeting of the shareholders of the joint stock company (société anonyme) incorporated and existing in the Grand-Duchy of Luxembourg under the name "NSS Feeder S.A." (hereinafter, the Company), with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143661, incorporated pursuant to a deed of Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, dated November 28, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 79 dated January 14, 2009, and whose articles of incorporation have never been amended since then.

The meeting is chaired by Mrs Monique Drauth, notary's clerk, professionally residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Mrs Sylvie Dechamp, notary's clerk, professionally residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mrs Rachida Martinot, employee, professionally residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to act:

I. That the shareholders present or represented by virtue of proxies given under private seal, and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary.

The said list as well as the proxies will be registered with these minutes.

II. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation representing the entire share capital of the Company, presently set at thirty-one thousand one Euro (EUR 31,001.-) are represented at the present general meeting so that the meeting is regularly constituted and can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders declare having had full prior knowledge.

III. That the agenda of the meeting is the following:

1. Conversion of all the existing thirty-one thousand (31.000) class FA shares, all having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, into two (2) new classes of shares, as follows:

i. twenty-one thousand two hundred fifty-two (21.252) class FA 1 shares, all having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class FA 1 Shares) to be held by Evergreen Real Estate Partners Europe S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, with a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 121655; and

ii. nine thousand seven hundred forty-eight (9.748) class FA 2 shares, all having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class FA 2 Shares) to be held by NSS New Luxco S.A., a joint stock company (société anonyme) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, with a share capital of sixtytwo thousand thirty-nine Euro (EUR 62,039.-) and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143660.

2. Subsequent amendment of the first paragraph of article 6 of the articles of association of the Company, to give it henceforth the following wording:

" **Art. 6.** The share capital is set at thirty-one thousand one Euro (EUR 31,001.-) represented by twenty-one thousand two hundred fifty-two (21,252) class FA 1 shares (the "Class FA 1 Shares"), nine thousand seven hundred forty-eight (9,748) class FA 2 shares (the "Class FA 2 Shares" and together with the Class FA 1 Shares, the "Class FA Shares") and one (1) class FC share (the "Class FC Share"), all with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each."

3. Subsequent amendment of the second paragraph of article 18 of the articles of association of the Company, to give it henceforth the following wording:

"The balance of the net profit shall be distributed to the shareholders according to the following rules and order of priority i. all proceeds or profits originating from the Class SFC Share(s) in Sub Feeder shall be exclusively paid to the holder of the Class FC Share;

ii. any other proceeds or profits shall be paid to the holders of Class FA Shares, as follows:

- forty-four point three thousand eight hundred seventy-two per cent (44.3872%) to the holder(s) of Class FA 1 Shares; and
- the remaining fifty-five point six thousand one hundred twentyeight per cent (55.6128%) to the holder(s) of the Class FA 2 Shares."

4. Amendment of the following definitions in article 2 of the Company's articles:

"BRB Investor means BRB Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143659,"

"Evergreen Investor means Evergreen Real Estate Partners Europe S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 121655,"

"MIV means NSS Management Investment Vehicle S.A., a joint stock company (société anonyme) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143658,"

"New Luxco means NSS New Luxco S.A., a joint stock company (société anonyme) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143660,"

"Pelican means NSS Pelican S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143793,"

"Sub Feeder means NSS Sub Feeder S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143792,"

5. Change of registered office of the Company from 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg to 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

6. Subsequent amendment of the first and second paragraph of article 3 of the Company's articles to give it henceforth the following wording:

**Art. 3. (first and second paragraph).** "The registered office of the Company is established in the municipality of Niederanven.

It may be transferred to any other address in the same municipality by a decision of the Board of Directors."

7. Dismissal of Mr Alan Dundon, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg as category B director of the Company.

8. Appointment of Mr Paul Bijoux, Accountant, born on February 18, 1984 in Liverpool (UK), professionally residing at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg as category B director of the Company for a period of six (6) years.

IV. The meeting, after deliberation, unanimously takes the following resolutions:

*First resolution*

The meeting resolves to convert all the existing thirty-one thousand (31,000) class FA shares, all having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, into two (2) new classes of shares, as follows:

- i. twenty-one thousand two hundred fifty-two (21,252) class FA 1 shares, all having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class FA 1 Shares) to be held by Evergreen Real Estate Partners Europe S.à r.l., preamed; and
- ii. nine thousand seven hundred forty-eight (9,748) class FA 2 shares, all having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class FA 2 Shares) to be held by NSS New Luxco S.A., prenamed.

*Second resolution*

The meeting resolves to amend the first paragraph of article 6 of the articles of association of the Company, to give it henceforth the following wording:

**Art. 6. (first paragraph).** “The share capital is set at thirty-one thousand one Euro (EUR 31,001.-) represented by twenty-one thousand two hundred fifty-two (21,252) class FA 1 shares (the “Class FA 1 Shares”), nine thousand seven hundred forty-eight (9,748) class FA 2 shares (the “Class FA 2 Shares” and together with the Class FA 1 Shares, the “Class FA Shares”) and one (1) class FC share (the “Class FC Share”), all with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.”

*Third resolution*

The meeting resolves to amend the second paragraph of article 18 of the articles of association of the Company, to give it henceforth the following wording:

**Art. 18. (second paragraph).** “The balance of the net profit shall be distributed to the shareholders according to the following rules and order of priority

i. all proceeds or profits originating from the Class SFC Share(s) in Sub Feeder shall be exclusively paid to the holder of the Class FC Share;

ii. any other proceeds or profits shall be paid to the holders of Class FA Shares, as follows:

- forty-four point three thousand eight hundred seventy-two per cent (44.3872%) to the holder(s) of Class FA 1 Shares; and

- the remaining fifty-five point six thousand one hundred twenty-eight per cent (55.6128%) to the holder(s) of the Class FA 2 Shares.”

*Fourth resolution*

The meeting resolves to amend the following definitions in article 2 of the Company’s articles:

“BRB Investor means BRB Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143659,”

“Evergreen Investor means Evergreen Real Estate Partners Europe S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 121655,”

“MIV means NSS Management Investment Vehicle S.A., a joint stock company (société anonyme) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143658,”

“New Luxco means NSS New Luxco S.A., a joint stock company (société anonyme) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143660,”

“Pelican means NSS Pelican S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143793,”

“Sub Feeder means NSS Sub Feeder S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143792,”

*Fifth resolution*

The meeting resolves to change the registered office of the Company from 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg to 1B, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

*Sixth resolution*

The meeting resolves to amend the first and second paragraph of article 3 of the Company’s articles to give them henceforth the following wording:

**Art. 3. (first and second paragraph).** “The registered office of the Company is established in the municipality of Niederanven.

It may be transferred to any other address in the same municipality by a decision of the Board of Directors.”

*Seventh resolution*

The meeting resolves to dismiss Mr. Alan Dundon, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg as category B director of the Company.

*Eighth resolution*

The meeting resolves to appoint Mr. Paul Bijoux, Accountant, born on February 18, 1984 in Liverpool (UK), professionally residing at 1B, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg as category B director of the Company for a period of six (6) years.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

### Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the above resolutions are estimated at one thousand four hundred Euro (EUR 1,400.-).

### Déclaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date first written above.

The document having been read to the appearing persons, who are known to the notary by their full name, civil status and residence, they signed together with Us, the notary, the present deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt et un août.

Par-devant Maître Martine WEINANDY, notaire de résidence à Clervaux (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en remplacement de Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), laquelle dernière restera dépositaire de la présente minute.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie au Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination «NSS Feeder S.A.» (ci-après, la Société), ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 143661, constituée par acte de Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 28 novembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 79 du 14 janvier 2009, et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Mme Monique Drauth, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Mme Sylvie Dechamp, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mme Rachida Martinot, salariée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires représentés, en vertu de procurations données sous-seing privé, et le nombre d'actions détenues sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il appert de cette liste de présence que la totalité des actions, représentant l'intégralité du capital social actuellement fixé à trente et un mille un Euros (EUR 31.001,-) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée est régulièrement constituée et peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour dont les actionnaires déclarent avoir parfaite connaissance.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Conversion des trente et un mille (31.000) actions existantes de classe FA, toutes d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-), en deux (2) nouvelles classes d'actions, comme suit:

i. vingt et un mille deux cent cinquante-deux (21.252) actions de classe FA 1, toutes d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune (les Actions de Classe FA 1) qui seront détenus par Evergreen Real Estate Partners Europe S.à r.l.; et

ii. neuf mille sept cent quarante-huit (9.748) actions de classe FA 2, toutes d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune (les Actions de Classe FA 2) qui seront détenues par NSS New Luxco S.A..

2. Modification subséquente du premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à trente et un mille un Euro (EUR 31.001,-) représenté par vingt et un mille deux cent cinquante-deux (21.252) actions de classe FA 1 (les «Actions de Classe FA 1»), neuf mille sept cent quarante-huit (9.748) actions de classe FA 2 (les «Actions de Classe FA 2») et avec les Actions de Classe FA 1, les «Actions de Classe FA») et une (1) action de classe FC (l'«Action de Classe FC»), toutes d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune.»

3. Modification subséquente du deuxième paragraphe de l'article 18 des statuts de la Société afin de leur donner la teneur suivante:

«Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux actionnaires dans les proportions et dans l'ordre de priorité suivants:

i. Toutes les sommes perçues en vertu de la détention par la Société des Actions de Classe SFC dans le capital de Sub Feeder (tels que définis dans les statuts de Sub Feeder) doivent être exclusivement versées au détenteur de l'Action de Classe FC;

ii. Toutes les autres sommes doivent être versées aux détenteurs d'Actions de Classe FA comme suit:

- quarante-quatre virgule trois mille huit cent soixante-douze pourcent (44,3872%) aux détenteurs d'Actions de Classe FA 1; et

- cinquante-cinq virgule six mille cent vingt-huit pourcent (55,6128%) aux détenteurs d'Actions de Classe FA 2.»

4. Modification des définitions suivantes de l'article 2 des statuts de la Société:

«Investisseur BRB désigne BRB Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143659,»

«Investisseur Evergreen désigne Evergreen Real Estate Partners Europe S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 121655,»

«MIV désigne NSS Management Investment Vehicle S.A., une société anonyme établie et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143658,»

«New Luxco désigne NSS New Luxco S.A., une société anonyme établie et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143660,»

«Pelican désigne NSS Pelican S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143793,» et

«Sub Feeder désigne NSS Sub Feeder S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143792,»

5. Transfert du siège social de la Société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au 1B, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

6. Modification subséquente du premier et deuxième paragraphe de l'article 3 des statuts de la Société afin de leur donner la teneur suivante:

" **Art. 3.** Le siège social de la Société est établi dans la commune de Niederanven.

Il pourra être transféré à toute autre adresse dans la même commune par simple décision du Conseil d'Administration.»

7. Révocation de M Alan Dundon, résidant professionnellement au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg en tant qu'administrateur de catégorie B de la Société.

8. Nomination de M Paul Bijoux, comptable, né le 18 février 1984 à Liverpool (Grande-Bretagne), résidant professionnellement au 1B, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en tant qu'administrateur de catégorie B de la Société pour une durée de six (6) ans.

IV. L'assemblée, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide de convertir les trente et un mille (31.000) actions existantes de classe FA, toutes d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-), en deux (2) nouvelles classes d'actions, comme suit:

iii. vingt et un mille deux cent cinquante-deux (21.252) actions de classe FA 1, toutes d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune (les Actions de Classe FA 1) qui seront détenus par Evergreen Real Estate Partners Europe S.à r.l.; et

iv. neuf mille sept cent quarante-huit (9.748) actions de classe FA 2, toutes d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune (les Actions de Classe FA 2) qui seront détenues par NSS New Luxco S.A..

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 6. (premier paragraphe).** «Le capital social est fixé à trente et un mille un Euro (EUR 31.001,-) représenté par vingt et un mille deux cent cinquante-deux (21.252) actions de classe FA 1 (les «Actions de Classe FA 1»), neuf mille sept cent quarante-huit (9.748) actions de classe FA 2 (les «Actions de Classe FA 2») et avec les Actions de Classe FA 1, les «Actions de Classe FA») et une (1) action de classe FC (l'«Action de Classe FC»), toutes d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune.»

### Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier le deuxième paragraphe de l'article 18 des statuts de la Société afin de leur donner la teneur suivante:

**Art. 18. (deuxième paragraphe).** «Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux actionnaires dans les proportions et dans l'ordre de priorité suivants:

i. Toutes les sommes perçues en vertu de la détention par la Société des Actions de Classe SFC dans le capital de Sub Feeder (tels que définis dans les statuts de Sub Feeder) doivent être exclusivement versées au détenteur de l'Action de Classe FC;

ii. Toutes les autres sommes doivent être versées aux détenteurs d'Actions de Classe FA comme suit:

- quarante-quatre virgule trois mille huit cent soixante-douze pourcent (44,3872%) aux détenteurs d'Actions de Classe FA 1; et

- cinquante-cinq virgule six mille cent vingt-huit pourcent (55,6128%) aux détenteurs d'Actions de Classe FA 2.»

### Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier les définitions suivantes de l'article 2 des statuts de la Société:

«Investisseur BRB désigne BRB Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143659,»

«Investisseur Evergreen désigne Evergreen Real Estate Partners Europe S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 121655,»

«MIV désigne NSS Management Investment Vehicle S.A., une société anonyme établie et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143658,»

«New Luxco désigne NSS New Luxco S.A., une société anonyme établie et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143660,»

«Pelican désigne NSS Pelican S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143793,» et

«Sub Feeder désigne NSS Sub Feeder S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143792,»

### Cinquième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la Société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au 1B, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

### Sixième résolution

L'assemblée décide de modifier le premier et deuxième paragraphe de l'article 3 des statuts de la Société afin de leur donner la teneur suivante:

**Art. 3. (premier et deuxième paragraphe).** «Le siège social de la Société est établi dans la commune de Niederaanven. Il pourra être transféré à toute autre adresse dans la même commune par simple décision du Conseil d'Administration.»

### Septième résolution

L'assemblée décide de révoquer M. Alan Dundon, résidant professionnellement au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg en tant qu'administrateur de catégorie B de la Société.

### Huitième résolution

L'assemblée décide de nommer M. Paul Bijoux, comptable, né le 18 février 1984 à Liverpool (Grande-Bretagne), résidant professionnellement au 1B, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en tant qu'administrateur de catégorie B de la Société pour une durée de six (6) ans.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

### Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à la somme de mille quatre cents Euro (EUR 1.400,-).

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leur nom et prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: Drauth, Dechamp, Martinot, Weinandy en remplacement de GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 22 août 2014. Relation: LAC/2014/39340. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 28 août 2014.

Référence de publication: 2014135687/322.

(140153960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2014.

---

**Albatros-Trans Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4702 Pétange, 4, rue Pierre Grégoire.

R.C.S. Luxembourg B 52.611.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014138781/10.

(140157342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2014.

---

**Aramis Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 128.116.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014138785/10.

(140157890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2014.

---

**EuroPRISA Management Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 110.847.

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 2 septembre 2014, les actionnaires de la société 'EuroPRISA Management Company S.A.' ont pris les résolutions suivantes:

- Réélection des membres du conseil d'administration de la société. Désormais, le conseil d'administration de la société est composé comme suit, jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2015:

\* Enrico Baldan

\* Natalie Naughton

\* Max Kreuter

- Renouvellement du mandat de PricewaterhouseCoopers S.à r.l. en leur fonction de réviseur d'entreprise de la société pour une durée d'une année, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2015.

Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Référence de publication: 2014137138/17.

(140156392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

---